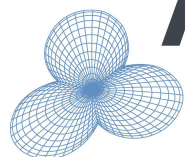




# FICHE TECHNIQUE PIXEL®



**AAKO.**



**PIXEL®** est un insecticide / acaricide de la famille des avermectines. Il possède un haut niveau d'efficacité contre les formes mobiles d'acariens, les insectes piqueurs tels que les thrips, les psylles et les larves de mineuses. **PIXEL®** pénètre dans la feuille sur laquelle il a été appliqué et reste stocké à l'intérieur de celle-ci, ce qui lui confère une longue persistance d'action (3-6 semaines). Grâce à son mode d'action particulier **PIXEL®** ne présente pas de résistance croisée avec les autres insecticides/acaricides. **PIXEL®** est un outil adapté à la gestion des mécanismes de résistances ainsi qu'aux programmes de lutttes intégrées.

## Composition

<i>Substance active</i>	Abamectin
<i>Concentration</i>	18 g/L
<i>Formulation</i>	EC Emulsion Concentrée



## Bénéfices

- ✓ Double action (ingestion et contact)
- ✓ Mode d'action multisites unique
- ✓ Très bonne résistance aux facteurs climatiques (pluie, UV,..)
- ✓ Action translaminaire assurant une efficacité durable
- ✓ Utilisation à faible dose
- ✓ Ne reste pas en dépôt sur la surface foliaire. Il préserve la faune auxiliaire
- ✓ Produit approprié pour la gestion des mécanismes de résistances

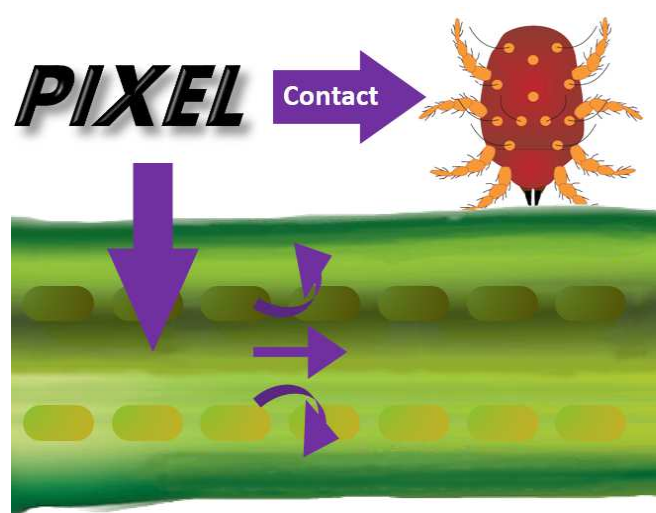
## Mode d'action

**PIXEL®** agit par ingestion et dans une moindre mesure par contact sur les formes mobiles d'acariens, les insectes piqueurs suceurs (thrips, psylles,..) ainsi que sur les mouches mineuses. L'Abamectine empêche la transmission de l'influx nerveux des nerfs aux muscles. Les ravageurs sont rapidement paralysés, cessent de se nourrir et meurent après 3 – 4 jours. Aucune manifestation d'hyper-excitation est constatée, ce qui suggère que le produit agit très fortement au niveau du système neuro-musculaire. L'abamectine migre après ingestion jusqu'à la fonction neuro-musculaire du ravageur où cohabitent les récepteurs glutamate-H et GABA. L'abamectine se lie indifféremment sur ces deux sites. Lorsque la substance est liée au récepteur glutamate-H à la surface de la cellule musculaire, le canal chlore laisse également entrer un flux d'ions chlore dans le muscle ce qui a pour conséquence d'inhiber la contraction musculaire. Le résultat est le même lors de la stimulation du récepteur GABA. L'association simultanée de ces deux flux entraîne l'inhibition irréversible de la contraction musculaire, ce qui explique la paralysie rapide observée chez le ravageur après exposition à l'abamectine.

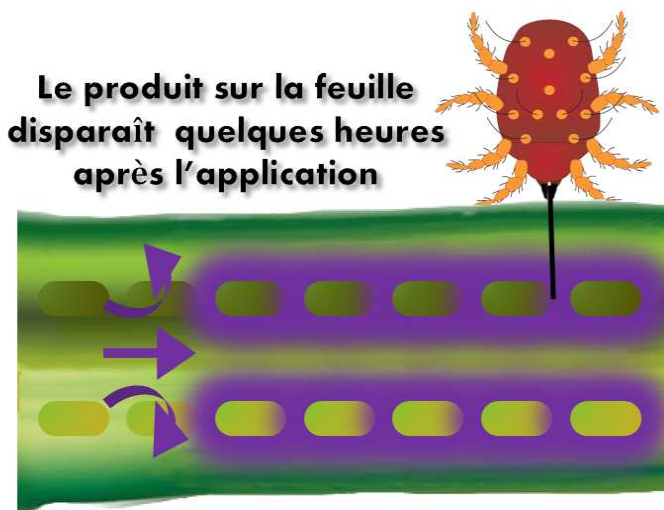
Le double site d'action de l'abamectine est très intéressant quant à la gestion des résistances. Son profil multisites explique la raison pour laquelle peu de cas de cas de résistances sont observées à ce jour.



**PIXEL**<sup>®</sup> est un produit translaminaire. l'Abamectine pénètre rapidement dans les tissus végétaux après pulvérisation. Sa localisation dans le parenchyme foliaire protège durablement cette substance active vis-à-vis des facteurs climatiques tel que la pluie et les U.V. La feuille fonctionne alors comme un réservoir où les acariens qui s'alimentent ingèrent la substance active. Le produit en surface de la feuille et des fruits disparaît après quelques heures après l'application réduisant ainsi l'impact nuisible aux auxiliaires. Son activité augmente avec la température.



**Diffusion dans la feuille**



**Le ravageur ingère PIXEL en s'alimentant**

**Dose d'emploi**

Numéro d'homologation : F04-3-003

Culture	Ravageur	Dose	DAR (jours)
Agrumes	Acariens	50 ml/hl	45
	Mineuse des feuilles	25 ml/hl	
Fraisier	Acariens	50 ml/hl	3
Tomate	Acariens mineuse	25 ml/hl	3



**PIXEL**<sup>®</sup> s'applique en pulvérisation foliaire dès l'apparition des ravageurs ou des premiers symptômes. Répéter le traitement après 7 jours au plus tôt si nécessaire.

Restrictions :

- Ne pas traiter pendant la floraison en plein champ.
- Sous-serre une période d'attente minimale de 96 heures devra être observée avant la réintroduction des abeilles ou des bourdons.

*(lire et suivre attentivement les recommandations de l'étiquette)*



## Instructions d'utilisations

---

L'application de **PIXEL<sup>®</sup>** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

### *Préparation de la bouillie*

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau. Verser directement la quantité nécessaire de **PIXEL<sup>®</sup>** ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. La bouillie doit être pulvérisée aussitôt après sa préparation.

### *Méthode d'application*

**PIXEL<sup>®</sup>** s'applique à l'aide d'un pulvérisateur à dos, d'un pulvérisateur tracté ou autotracté. Le volume de bouillie appliqué doit permettre une répartition optimale du produit sur le végétal. Il est fonction de la culture et de son stade de développement. Ne pas dépasser le point de ruissellement. L'association d'un adjuvant pour bouillie insecticide/acaricide facilite et améliore cette répartition.

### *Sélectivité*

**PIXEL<sup>®</sup>** présente une très bonne sélectivité vis à vis de nombreuses cultures s'il est utilisé suivant les instructions.

### *Compatibilité*

**PIXEL<sup>®</sup>** est compatible avec la plupart des pesticides à l'exception du captane. Cependant, la compatibilité est aussi inhérente aux autres ingrédients présents dans la composition de la formulation. Par conséquent, il est recommandé de faire un test du mélange à petite échelle avant l'application sur la culture à traiter.

## Gestion de la résistance

<b>GROUPE</b>	<b>6</b>	<b>INSECTICIDE</b>
---------------	----------	--------------------

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations contenant des substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition de résistances. Pour réduire ce risque, il est conseillé de limiter le nombre de traitement, d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des produits à base de substances actives ayant un mode d'action différent, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation ou d'une année sur l'autre dans le cas des cultures pérennes.

## Précautions d'emploi

---

- Le manipulateur de la spécialité doit être muni de tous les moyens de protection (gants, tenue de protection, visière, chaussures adéquates, casque, etc.) et doit éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et de manipulation dudit produit.
- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil.
- Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants.
- Ne pas traiter contre le vent afin d'éviter des expositions répétées et prolongées au brouillard de pulvérisation.
- Les vêtements souillés doivent être enlevés immédiatement et lavés avant leur réutilisation.
- Pour tous les mélanges avec d'autres produits, prendre contact avec la société concernée.
- Respecter les doses prescrites et les époques d'application.
- En cas de déversement accidentel: isoler la zone afin d'éviter la pollution du sol, des eaux superficielles, souterraines et des sorties d'eaux ; recouvrir la zone contaminée avec du sable et ou de la terre et transférer dans des containers propres et secs. Ne jamais utiliser l'eau pour nettoyer la zone affectée.
- Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau, les eaux naturelles et les égouts.



## Informations toxicologiques

- Classification OMS : II – Modérément dangereux.
- Nocif en cas d'ingestion
- Nocif en cas de contact avec la peau.
- L'abamectine est toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer le produit en périodes de floraison.

Orale -Aiguë	DL <sub>50</sub> (rat)	500-2000 mg/kg
Cutanée – Aiguë	DL <sub>50</sub> (rat)	> 2000 mg/kg
Inhalation – Aiguë	CL <sub>50</sub> (rat)	> 5,5 mg/l
Irritation de la peau	(lapin)	Non irritant
Irritation de l'oeil	(lapin)	Irritant
Sensibilisation	(cobaye)	Non sensibilisant

## Premiers soins

**Informations générales :** en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**En cas d'inhalation :** éloigner la victime de la zone dangereuse. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

**En cas de contact avec la peau :** Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux :** Rincer l'œil à l'eau froide durant 10 - 15 minutes, en rétractant fréquemment les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**En cas d'ingestion :** Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Antidote :** pas d'antidote spécifique. Donner une thérapie de soutien. Traiter de façon symptomatique.

## Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants.

## Elimination des emballages

Ne jamais réutiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

**LIRE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT AVANT TOUTE MANIPULATION ET SUIVRE RIGOREUSEMENT LES INSTRUCTIONS.**

*La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition. L'utilisation de ce produit est préconisée uniquement sur les cultures et cibles précisées dans les préconisations et usages homologués. AAKO B.V. décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou contre des cibles non préconisées. Les informations contenues dans la présente fiche ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Les éléments présentés dans cette notice ne remplacent en aucune façon les informations portées sur l'étiquette.*